

Conditions Générales de Vente (CGV) de Pyramidi GmbH pour PV Protector

Issued by: Pyramidi GmbH, Bismarckstr. 2/1, 71139 Ehningen, Germany

Version: 2025-08 | Valid from: août 2025

1. Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») régissent la relation commerciale entre Pyramidi GmbH en tant que vendeur (« Vendeur ») et ses clients en tant qu'acheteurs (« Acheteur »). Elles s'appliquent à tous les contrats relatifs à la vente et à la livraison des produits PV Protector (par ex. C-Clips, segments, filets, kits).

1.2 En passant commande, l'Acheteur reconnaît l'applicabilité des présentes CGV. Toute condition générale de l'Acheteur divergente, contradictoire ou complémentaire ne fait pas partie du contrat, même si elle est connue, sauf accord exprès et écrit du Vendeur.

1.3 Les présentes CGV s'appliquent également à des contrats futurs similaires, sans qu'il soit nécessaire pour le Vendeur de s'y référer à nouveau, à condition qu'elles aient été communiquées à l'Acheteur sous forme écrite.

2. Conclusion du contrat

2.1 Les offres du Vendeur, par ex. dans des brochures ou sur le site Internet, sont sans engagement et constituent uniquement une invitation à soumettre une offre.

2.2 La commande de l'Acheteur constitue une offre ferme de conclure un contrat de vente.

2.3 Le contrat n'est conclu que lorsque le Vendeur accepte la commande de l'Acheteur par une confirmation écrite de commande.

3. Prix, conditions de paiement & taxes

3.1 Sauf accord contraire, tous les prix sont indiqués en euros (€). Les frais d'expédition sont facturés séparément.

3.2 Les paiements de l'Acheteur sont exigibles sans déduction et doivent être transférés sur le compte bancaire du Vendeur dans le délai indiqué dans la confirmation de commande ou la facture.

3.3 La date de paiement correspond à la date à laquelle le montant est crédité sur le compte bancaire du Vendeur.

3.4 En cas de retard de paiement de l'Acheteur, les dispositions légales s'appliquent. Le Vendeur est en droit de facturer des intérêts de retard conformément à l'article § 288 du Code civil allemand (BGB).

3.5 Le Vendeur se réserve le droit de retenir la livraison jusqu'à réception du paiement intégral.

4. Livraison

4.1 La livraison s'effectue à l'adresse indiquée par l'Acheteur dans la commande.

4.2 Les délais et dates de livraison sont des estimations non contraignantes, sauf accord écrit contraire.

4.3 Le Vendeur n'est pas responsable des retards de livraison causés par un cas de force majeure (voir section 10) ou par des circonstances imputables à l'Acheteur (par ex. adresse de livraison incorrecte).

4.4 En cas de retard de réception par l'Acheteur, les frais de stockage et tous les risques associés sont transférés à l'Acheteur.

5. Transfert des risques

5.1 Le risque de perte fortuite ou de détérioration accidentelle des produits est transféré à l'Acheteur dès la remise des marchandises au transporteur.

6. Garantie légale & garantie contractuelle

6.1 Garantie légale : Les dispositions légales du Code civil allemand (BGB §§ 434 et suivants) s'appliquent. L'Acheteur est tenu d'inspecter immédiatement les produits livrés afin de détecter tout défaut apparent et d'informer le Vendeur par écrit de tout défaut dans les 14 jours suivant la livraison.

6.2 Garantie du fabricant : En plus de la garantie légale, Pyramidi GmbH accorde une garantie de 10 ans sur la qualité matérielle des produits.

6.3 Portée de la garantie : La garantie est limitée aux défauts matériels survenant lors d'une installation correcte et d'une utilisation normale. En cas de réclamation, le Vendeur a le droit, à sa discrétion, soit de fournir des produits de remplacement conformes, soit de rembourser le prix d'achat.

6.4 Exclusions : La garantie ne couvre pas les défauts ou dommages causés par une installation incorrecte, une négligence, une utilisation non conforme, une surcharge, des événements naturels ou des modifications non autorisées du produit. Les frais de montage ou d'installation ainsi que les frais consécutifs liés à un défaut sont expressément exclus de la garantie.

7. Réserve de propriété

7.1 Les produits livrés restent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement complet de toutes les créances résultant de la relation commerciale.

7.2 L'Acheteur est autorisé à revendre les marchandises dans le cadre normal de ses affaires. L'Acheteur cède dès à présent au Vendeur l'intégralité des créances résultant de cette revente. Le Vendeur accepte cette cession.

8. Limitation de responsabilité

8.1 La responsabilité du Vendeur pour manquements contractuels ainsi qu'en matière délictuelle est limitée à l'intention et à la négligence grave. Ceci ne s'applique pas en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, de manquement à des obligations essentielles ou de responsabilité en vertu de la loi allemande sur la responsabilité du fait des produits.

8.2 La responsabilité pour les dommages indirects, les dommages consécutifs et le manque à gagner est exclue.

9. Propriété intellectuelle

9.1 Tous les documents fournis à l'Acheteur, tels que calculs, dessins ou documents techniques, restent la propriété du Vendeur, qui conserve également les droits de propriété intellectuelle y afférents.

9.2 Ces documents ne peuvent être reproduits ni rendus accessibles à des tiers sans l'accord écrit du Vendeur.

10. Force majeure

10.1 Le Vendeur n'est pas responsable des dommages causés par des événements de force majeure, y compris les catastrophes naturelles, la guerre, les conflits sociaux, les ordres administratifs ou d'autres circonstances imprévisibles échappant au contrôle du Vendeur.

10.2 En cas de survenance d'un tel événement, le délai de livraison est prolongé de la durée de l'empêchement.

11. Confidentialité

11.1 Les parties s'engagent à traiter de manière confidentielle toutes les informations non publiques reçues dans le cadre de la relation commerciale et à ne les utiliser qu'aux fins de l'exécution du contrat.

12. Protection des données

12.1 Les parties s'engagent à respecter les lois applicables en matière de protection des données, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

12.2 Les données personnelles ne sont traitées que dans la mesure nécessaire à l'exécution du contrat ou au respect d'obligations légales.

13. Droit applicable & juridiction

13.1 La relation commerciale est exclusivement régie par le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM/CISG).

13.2 Le tribunal compétent exclusif pour tout litige découlant du présent contrat ou en relation avec celui-ci est Stuttgart, Allemagne.

14. Clause de sauvegarde

14.1 Si certaines dispositions des présentes CGV sont ou deviennent invalides, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. La disposition invalide sera remplacée par une disposition se rapprochant le plus possible de l'objectif économique de la disposition invalide.